



## Conseil de Quartier Saint-Wandrille

---

|   |
|---|
| <p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER<br/>SAINT-WANDRILLE<br/>REUNION DU 4 OCTOBRE 2011</b></p> |
|---|

Présents :

- F.BLANCHE
- C.RAMAIN
- R.LESOT
- J-L GRUMEL
- C.PELLARIN
- C.SIMMER
- L.DELAMARE
- D.GRET
- N.JOIRET
- B.HANO
- M.STOFFEL
- D.LONDAS
- S.MOILLARD

## **1-Présentation de Sylvain CLERC, nouveau chef de la police municipale, et des missions de la police municipale du Pecq**

-Sylvain CLERC se présente aux Conseillers : âgé de 31 ans, gendarme pendant 10 ans, il a pris ses fonctions depuis mi-mai comme chef de la police municipale de la Ville.

Il rappelle les missions de proximité de la police municipale : surveillance et sécurité dans la ville, actions de prévention et de répression auprès des automobilistes (circulation et stationnement), actions de médiation, sécurité des commerçants, etc.

S.CLERC souhaite enrichir ces missions dans le cadre du CLSPD en développant les actions en faveur des écoliers (permis piétons, prévention routière...), des collégiens (prévention deux-roues, drogue, alcool, etc.) avec l'ensemble des services de la Ville et ses partenaires.

Il souligne que nous avons la chance d'avoir une délinquance faible dans notre commune.

Son objectif est bien sûr d'être au contact et au service de toute la population. Il souhaite développer un véritable échange avec les Conseillers de quartier, interlocuteurs privilégiés.

- J-L Grumel demande si, pour une ville de près de 17 000 habitants, la présence de 3 policiers municipaux n'est pas trop faible. Aucune obligation n'existe quant au nombre de policiers municipaux au regard de l'importance de la population. C'est un choix de chaque municipalité, prise en fonction de la délinquance ou des besoins constatés dans la commune. Certaines communes voisines, précise J-L Grumel, ont une police municipale plus importante, offrant des services supplémentaires (ex : télésurveillance des habitations). Il est rappelé que la Ville est passée de 2 à 4 policiers municipaux cette année, et cela représente déjà un effort budgétaire important.
- J-L Grumel souhaite savoir si la vidéoprotection va être étendue dans d'autres quartiers de la Ville. Si cette possibilité est envisagée, elle se fera très progressivement ; cela représente un investissement conséquent.

Il souhaite que cela soit envisagé aux abords de l'église, afin que les œuvres qu'elle contient soient protégées. L'escalier menant de la place Félicien David à la rue de Paris est également évoqué par les Conseillers car c'est un passage très emprunté mais qui, par sa configuration et notamment le soir, peut se révéler dangereux.

Certains Conseillers sont inquiets que la vidéosurveillance présente désormais sur la rampe des Grottes déplace la délinquance vers des zones n'étant pas sous vidéo, comme le quartier St Wandrille, et en particulier la place F.David.

- F.Blanche demande si les tags ont diminué dans la Ville. Ils sont en recul, même si, après certains week-ends, plusieurs peuvent parfois être dénombrés. La force de la Ville est de dépêcher une équipe de la propreté dès le lendemain afin de les nettoyer le plus rapidement possible. Ils sont auparavant pris en photo par la police municipale ; ces photos peuvent ensuite être utiles quand certains taggeurs sont interpellés.

- B.Hano souhaite revenir sur la difficulté de stationnement du quartier, et en particulier de l'avenue du Pavillon Sully, où viennent se stationner les utilisateurs du RER A. Cette difficulté semble s'être accrue depuis la rentrée, et B.Hano a été agressée verbalement par un automobiliste qui voulait une place de stationnement.

Elle souhaiterait qu'une zone verte soit à nouveau envisagée par la municipalité. C.Ramain rappelle les motifs empêchant une telle création. M.Stoffel souligne que le problème de stationnement est global sur la Ville.

- C.Simmer signale une camionnette quotidiennement stationnée dans le virage entre les rues Schuman et Bellavoine.
- D.Londas et S.Moillard signalent que des déjections canines sont souvent à déplorer devant l'école Érignac.
- J-L Grumel signale la nécessité devant le 68 avenue du Général Leclerc d'empêcher le stationnement des véhicules face à l'entrée ; le trottoir à cet endroit n'est pas évident (irrégulier et composé ensuite de pavés) pour les piétons et les poussettes d'enfant. Si des potelets ont été mis en place sur la gauche de l'entrée, il n'y en pas sur la droite. D.Londas confirme la difficulté de passage à cet endroit pour un piéton quand un véhicule est stationné ainsi.

## **2-Préparation de la fête de Noël**

-La fête de Noël du quartier se tiendra **le 11 décembre à partir de 15 heures**.

-Il est proposé de former parmi les Conseillers une chorale qui assurera plusieurs répétitions avant cette date ; l'an dernier, le tour de chant à la Maison Notre-Dame avait été un peu difficile en l'absence de répétitions préalables. F.Blanche, R.Lesot, L.Delamare, C.Pellarin sont volontaires pour en faire partie.

-C.Ramain souligne que cette année, la Maison Notre-Dame ne fera pas appel au Conseil de quartier, mais il est important que pour la fête de Noël du quartier, il y ait un chœur capable « d'entraîner » l'ensemble des participants.

-La Compagnie du Chat propose que certains de ses membres jouent une pièce de Feydeau intitulée « *Les fiancés en herbe* », qui plaira tant aux enfants qu'aux adultes.

## **3- Bilan de l'année écoulée**

### *Dîner de quartier*

-Le temps a été particulièrement maussade, même si le déroulement du dîner a pu se faire sans qu'il y ait de pluie. Cela explique qu'il y ait eu un peu moins de monde présent. Malgré cela, une bonne ambiance entre riverains et une belle réussite à nouveau.

-Il faut pour l'an prochain s'assurer d'obtenir un barbecue et si la cuisine centrale n'a pu recevoir la commande demandée, il faut absolument qu'elle prévienne les membres du Conseil afin qu'ils puissent trouver une solution de remplacement.

### *Retraite aux flambeaux*

- Elle s'est très bien déroulée et c'est véritablement un moment convivial et désormais attendu dans la Ville. Une trentaine d'enfants présents dans le cortège partant du quartier St-Wandrille, et autant d'adultes. L'orchestre choisi est toujours aussi apprécié et le fait qu'il ait joué après le feu d'artifice cette année a permis aux Alpicois de passer un bon moment. Les lampions à led sont plus faciles d'utilisation mais bien sûr, le rendu est moins agréable que les bougies.
- D.Londas souligne qu'il faut mieux communiquer sur l'emplacement réservé aux participants à la retraite aux flambeaux sur le port. Il est rappelé que la communication est faite, mais que bien souvent, ces derniers rejoignent famille et amis, déjà installés, et ne souhaitent pas bénéficier de l'emplacement qui leur a été réservé.
- Il faut prévoir pour l'an prochain d'empêcher les véhicules de remonter la rue Adrien Descombes.

#### *Bilan des cafés-accueils*

-C.Ramain souhaite remercier chaleureusement N.Joiret et D.Gret qui tout au long de l'année, ont aidé activement F. Toret à l'organisation des cafés-accueils-À chaque café-accueil, une quinzaine de personnes au minimum sont présentes et une animation est prévue à chaque fois. Le 7 octobre, R.Lesot propose d'évoquer le compositeur Claude Debussy.

#### *Jeu-concours des quartiers*

-Une légère déception quant à la participation : seules 14 personnes ont renvoyé leur coupon-réponse. La remise des prix a eu lieu lors de la Fête des Associations le 10 septembre dernier.

-S.Moillard demande si, pour les enfants, et les plus jeunes, il n'aurait pas fallu regrouper les photos par quartier. Cela aurait peut-être facilité la recherche, et donc incité davantage les Alpicois à participer.

-D.Londas suggère, si le jeu est organisé à nouveau, que le dépouillement se fasse sur place, pour inciter les participants à venir.

-C.Ramain est du même avis : le jeu devrait se dérouler intégralement (présentation du questionnaire, dépôt des réponses, dépouillement et remise des prix) dans le cadre de la Fête des associations . Cela attirerait plus de monde.

#### **4- Bilan des travaux réalisés**

-Après la visite du quartier par des membres du Conseil et les services techniques de la Ville le 15 novembre 2010, voici les travaux demandés réalisés :

- Réalisation d'un plateau ralentisseur dans l'avenue du Pavillon Sully
- Changement du candélabre dans l'escalier menant de l'avenue de Tassigny à celle du Pavillon Sully

- Reprise d'une main courante dans l'escalier menant rue de Paris et réfection des marches
  - Éclairage de l'abside de l'église St-Wandrille
  - Mise en place d'un produit sur les plaques FT dans les rues en pente afin de les rendre moins glissantes. Le Conseil est satisfait de cette réalisation, mais souhaiterait que le produit soit moins inesthétique (couleur jaune).
  - Changement des jardinières devant la maison paroissiale
  - Rénovation de 8 vitraux de l'église
- Les Conseillers sont satisfaits de la réalisation de la place de stationnement pour les personnes handicapées rue R.Schuman.
  - Les Conseillers sont informés que la plaque historique explicative de la rampe des Grottes située au bout de l'avenue du Pavillon Sully va être changée dans le courant du mois d'octobre ; F.Blanche va prendre attache avec C.LOISEAU, directeur des services techniques, pour en modifier l'emplacement.
  - Une plaque du même type va être installée à hauteur de la résidence des Cascades, pour rappeler l'existence sur ce terrain de la propriété Delâge jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle.
  - Les neuf autres vitraux de l'église St Wandrille vont être également rénovés courant 2012. J-L Grumel souhaite remercier la municipalité de cette action et tient à souligner la grande qualité et la minutie des travaux réalisés.
  - Le passage piéton entre la rue R.Schuman et la rue Bellavoine va être modifié (alignement du passage piéton et du trottoir surbaissé).
  - Conformément à la demande des Conseillers de quartier, une boîte à idées va être implantée dans le square faisant face aux services techniques.
  - J-L Grumel déplore que les massifs de fleurs du quartier ainsi que celui du calvaire ne soient pas bien entretenus. C.Simmer déplore quant à elle la hauteur bien trop importante du massif situé à hauteur du centre commercial les Eaux-Vives.
  - J-L Grumel souligne qu'il faudrait davantage entretenir la cour de la salle Félicien David (mauvaises herbes, gravillons, etc.)

**Prochaine réunion le jeudi 17 novembre 2011**

**Dates des prochains Conseils: 17 novembre/2 février/15 mars/3 mai**

**Fête de Noël : 11 décembre à partir de 15 heures**  
**Dîner de quartier : le 16 juin à partir de 19 heures**

François Blanche

Catherine Romain

Président du Conseil de quartier

Vice-présidente  
Conseillère municipale